trois heures du matin pour donner préséance aux bills d'intérêt particulier.

## SUBSIDES.

La Chambre se forme de nouveau en comité des subsides.

(En comité.)

Subvention prévue pour le fonds des Sauvages...\$40,725 50

Sir RICHARD CARTWRIGHT: Ecoles des Sauvages \$14,287.50. Je remarque au sujet de ce crédit, qui est un crédit exceptionnel par lui-même sans doute, qu'il y a une diminution de \$4,700. Je voudrais savoir quelle en est la raison; s'il a fallu \$19,000 l'an dernier pourquoi supposet-on que \$14,000 vont suffire cette année. Est-ce que le nombre des écoles a été réduit, ou quelle est la raison de la

Sir CHARLES TUPPER: Le surplus demandé l'an dernier sur le crédit de la présente année était pour la construction d'écoles.

Paiement d'annuités en vertu du traité Robinson.....\$15,588

Sir RICHARD CARTWRIGHT: Pour payer un salaire au chef Angus Cooke, \$50. Quel est l'objet de ce petit crédit particulier?

Sir JOHN A. MACDONALD: L'honorable député doit se rappeler les troubles qui ont eu lieu chez les Sauvages d'Oka. Il y a eu beaucoup de difficulté, et le séminaire, pour arranger les choses, a acheté un vaste morceau de terre à Gibson, Ontario, pour les Sauvages d'Oka. Un bon nombre s'y sont rendus, et nous espérons qu'ils vont tous y aller. Angus Cooke est le reeve indien du township. Il est pauvre; il n'est pas pourvu de moyens comme un blanc, et cette minime somme est pour payer ses dépenses là-bas tant qu'il remplira les fonctions de reeve de Gibson.

M. DAWSON: Je voudrais savoir du ministre quel progrès a été accompli dans les négociations entamées avec le gouvernement d'Ontario en vue d'arriver à un règlement au sujet de la forte somme due aux Sauvages. La question a été récemment soulevée par l'honorable député de Muskoka (M. O'Brion) et je ne me lève que pour dire qu'il est grandement à désirer qu'on arrive à un arrangement par lequel les Sauvages pourraient au moins toucher une partie de l'immense somme qui leur revient. En vertu du traité Robinson la somme est très forte, et dans plusieurs cas, cependant, les Sauvages souffrent. Si les arrérages dus étaient à la disposition du gouvernement, cela le mettrait en état de pourvoir à l'entretien des écoles dans différents endroits et d'améliorer la condition des Sauvages en général. Je dois dire que pour ce qui est des Sauvages d'Algoma, on a fait beaucoup pour eux depuis quelques années pour établir des écoles, et le département des affaires des Sauvages a fait preuve d'un grand désir de leur venir en aide et il a fort bien réussi à améliorer leur condition. D'un bout du district à l'autre, on ne rencontre pas un seul Sauvage ivre, ou du moins la chose est très rare. Autrefois en quelque endroit qu'on fût on rencontrait des Sauvages en état d'ivresse aux alentours des débarcadères. La chose ne se voit plus du tout maintenant; les Sauvages sont devenus très soumis à la loi; ils forment une société de bonne conduite dans le district que j'ai l'honneur de représenter. Tout ! ce que je regrette, c'est que le gouvernement n'aient pas plus amplement les moyens d'établir des écoles parmi eux, i pour le transport des Sauvages. et si la forte somme qui leur revient en vertu du traité Robinson—je n'en sais pas le chiffre—était payée ce serait grandement à leur avantage. En attendant les Sauvages no devraient pas en être privés. S'il y a une dispute entre les deux gouvernements, qu'on paie les Sauvagen en atten-dant, et je demande qu'à la prochaine session on demande un crédit dans le but de régler ces réclamations des Sau-

M. MILLS (Bothwell): L'honorable premier ministre devrait dire au comité où en est l'affaire des Sauvages d'Oka.

Sir JOHN A. MACDONALD: Dans le même état que l'an dernier. L'honorable député doit se rappeler la malheureuse difficulté d'Oka. Le séminaire, corps qui agit toujours dans la limite de ses droits, et, dans tous les cas, conformément à la loi, a convenu de contribuer à l'acquisition d'un vaste morceau de terre dans le township de Gibson, acheté de la province d'Ontario. On espérait que tous les Sauvages so laisseraient transférer d'Oka à Gibson, où je les crois beaucoup plus prospères et heureux, s'ils voulaient seulement y songer, qu'ils ne l'étaient à Oka. Ceux qui ont été transférés sont tout à fait satisfaits. Cependant pour une raison ou pour une autre, peut-être à cause de l'attachement naturel des hommes pour les lieux où ils sont nés, une partie considérable des Sauvages d'Oka y demeurent encore. Nous avons voté \$5,000 pour leur venir en aide dans le transfert d'un endroit à l'autre. Ils n'en ont pas pris avantage. Le crédit voté n'a pas été employé; mais nous désirons le maintenir, de façon à pourvoir au transport de ceux qui s'y rendront. C'est réellement une très petite affaire si on tient compte du nombre des Sauvages, mais ça été une question très brûlante. Nous allons conserver ce crédit de façon à ce que si les Sauvages veulent partir d'Oka pour aller à Gibson, nous pourrons payer leurs frais de déplacement et mettre un terme au mal qui dure depuis si longtemps.

M. MILLS (Bothwell): Yatil en quelque progrès d'accompli pour faire partir d'Oka les Sauvages qui s'y trou-vaient l'an dernier?

Sir JOHN A. MACDONALD: Non.

M. MILLS (Bothwell): L'honorable premier ministre sait que la difficulté était une difficulté religieuse, qu'un certain nombre de Sauvages ont abandonné la foi à laquelle ils avaient été convertis par les premiers missionnaires, et les membres du Séminaire regardaient le fait qu'ils restaient là comme si, dans une forte mesure, on eut pris l'argent d'une église pour supporter les fidèles d'une autre. Quelle ost la classe qui est restée là ?

Sir JOHN A. MACDONALD: Ceux qui sont restés sont, je crois, protestants, comme coux qui sont allés à Gibson.

M. DESJARDINS: Ils sont mêlés. Il y a un certain nombre de familles catholiques.

Sir JOHN A. MACDONALD: Ils sont peut-être mêlés, mais c'est là qu'ils restent. Je crois qu'il serait d'une grande importance, et que cela règlerait la question, qu'ils fussent tous transportés à Gibson. Je puis bien saisir cette occasion de dire que je crois que dans toute cette affaire le Séminaire a agi dans la limité des droits que la loi lui confère. Je sais qu'il s'est conduit de la façon la plus généreuse et qu'il a dépensé de fortes sommes d'argent en vue d'arriver à un règlement de cette question. Il a ses vues particulières, et il peut appliquer ses principes sous l'opération de la loi et dans l'exerce de son droit. Nous ne pouvons contester la chose. Mais dans le but de régler cette question il a dépensé beaucoup de son propre argent; il a construit des maisons à Gibson pour ces hommes et il est encore disposé à faire tout en son pouvoir pour mettre fin à cette guerre religieuse en fournissant libéralement son argent

M. MILLS (Bothwell): Je ne critique aucunement la conduite du Séminaire. J'ose dire qu'il a agi strictement dans la limite de ses droits; dans tous les cas c'est là l'avis que le département a reçu, et je crois que le premier ministre a recu l'opinion, exposée fort au long, de M. Laflamme et de l'ex-juge Badgley au sujet des droits respectifs du Séminaire et des Sauvages. Tout ce que je voulais c'était d'obtenir un renseignement afin de savoir quel progrès